

## **La mort d'un stand**

Les armes se sont tuées au stand de la "Perche" à Porrentruy qui, depuis le 30 novembre 2002 a cessé son activité à tout jamais... Depuis 1907, ce noble bâtiment, - propriété de la société de tir "La Campagne" - aux murs cossus, à la structure solide, aux lignes strictes mais à l'allure plaisante, dresse fièrement son campanile à l'entrée de la ville des Princes-évêques située au centre de la riante Ajoie, dans le canton du Jura. Ce sont des milliers de tireurs qui ont défilé dans ce "monument" car c'est bien ainsi qu'il convient de l'appeler, tant il a marqué l'histoire du tir dans la contrée, particulièrement à Porrentruy dont une première mention apparaît déjà en 1450. C'est dire que "La Campagne" demeure la "dame sportive" la plus âgée de la cité ajoulote.

A présent les tireurs Bruntrutains °1 bénéficient d'installations de tirs modernes à Mormont - petit hameau sis sur le territoire de la commune de Courchavon - sur des terrains dépendant de la Place d'armes de Bure. Et pourtant le transfert des installations de tir hors des murs de Porrentruy n'a pas été une sinécure pour les membres de la société et pour les autorités en général, loin s'en faut.

## **Le stand devra faire place à une zone à bâtir**

En 1975 déjà, la municipalité de Porrentruy, considérant que l'emplacement de la "Perche" se trouvait dans un secteur favorable pour la construction d'immeubles locatifs, envisageait le transfert des installations de tir sur la Place d'armes de Bure. Un différend consécutif à un échange de terrains antérieur a fait échouer cette réalisation.

En 1979 un plan de zone à bâtir est projeté. Le transfert du stand de tir est prévu au lieu-dit: "Roche de Mars" entre Porrentruy et Alle. Jugeant le projet trop onéreux (sfr 1'200'000), le conseil de ville refuse l'entrée en matière de celui-ci qui avait pourtant l'aval du conseil municipal.

Jusqu'en 1996 la situation s'enlise. Les autorités locales se font de plus en plus pressantes étant donné qu'elles souhaiteraient disposer des biens-fonds de La "Perche" pour débiter les travaux. La société de tir n'est pas opposée au transfert de ses installations ailleurs, mais n'entend quitter la "Perche" que lorsqu'on lui aura trouvé un nouveau site. Un protocole d'accord, signé des autorités cantonales, communales et de "La Campagne", en mars 1996, comporte des lacunes, son interprétation diffère selon si l'on se trouve dans l'un ou l'autre des camps; il ne sera jamais appliqué, ni respecté.

Les oppositions et les procédures s'enchaînent ; elles s'annoncent interminables, on parle même d'expropriation. Un projet de stand régional sur le territoire de la commune de Chevenez, ne trouve pas un écho favorable auprès des services de l'environnement de la Confédération. Les esprits s'échauffent et la discorde s'installe au sein des tireurs lesquels sont partiellement divisés. D'aucuns se désolidarisent de leur Président, Lino Zanetti qui a travaillé avec détermination durant vingt ans à défendre les intérêts de "La Campagne". Celui-ci cède sa place à Edgar Theurillat qui, en reprenant la destinée de la société, s'attaque au dossier alambiqué du stand de tir.

## **Les autorités cantonales s'investissent**

Dès 1999, les tireurs de "La Campagne", initialement opposés à leur déplacement sur les terrains de la Place d'armes de Bure, revoient leur jugement et acceptent l'idée du transfert de leurs installations à cet endroit. Il s'agit de sortir de l'ornière et de s'asseoir autour de la table en apportant des solutions et non point en arrivant avec des problèmes.

L'armée ne s'oppose pas à la venue de civils sur sa place de tir à Mormont qui est à même d'accueillir les tireurs de plusieurs communes. Le Ministre Claude Hêche, membre du Gouvernement jurassien, accepte de jouer le médiateur entre la municipalité de Porrentruy et la société "La Campagne". Pendant 4 ans, les parties concernées assistent à de nombreuses séances en conciliation pour arriver enfin à une solution qui contente chacune d'elles. Une convention est enfin rédigée entre les instances fédérales, le canton, la municipalité et "La Campagne". La signature du document a lieu le 24 avril 2002 dans la salle du conseil de ville de Porrentruy.

Le 26 avril, deux jours plus tard, réunis en assemblée extraordinaire, les tireurs du chef-lieu votent à l'unanimité la vente du stand de La "Perche", ainsi que des terrains attenants. La ville de Porrentruy en sera le nouveau propriétaire et ses dirigeants décident – pour l'instant - de mettre cette construction en zone d'utilité publique. Toutefois des citoyens sont intéressés à reprendre le bâtiment.

L'acte de vente est signé le 5 juillet 2002 et du même coup la société retire toutes les procédures qu'elle avait déposées au tribunal civil.

Le 10 février 2003, après avoir aplani quelques petits problèmes et imprévus, le Président remet les clefs des immeubles de La "Perche" à la municipalité de Porrentruy ; simultanément il prend possession des nouvelles installations de tir à Mormont.

Conclusion : Ce sont cinq siècles d'histoire et de tir qui quittent Porrentruy mais le stand de la Perche restera encore longtemps dans les mémoires des citoyens, non seulement parce qu'il a fait couler beaucoup d'encre, mais parce qu'il a été la fierté des bourgeois et hautes personnalités de la ville des princes évêques. Mais les temps changent et les traditions patriotiques disparaissent dans la turbulence du monde que l'on dit moderne et civilisé. Puisse le stand ne pas être démoli car il devra rappeler, non point le conflit qui a régné entre les autorités et la société de tir "La Campagne" durant 25 ans, mais la mémoire des anciens pour lesquels il était le symbole de la défense du pays et des libertés.

Société de tir "La Campagne"

Par Edgar Theurillat

**Notice :**

La société de tir "La Campagne" comprend 75 membres. Elle est composée de deux sections ; l'une à 300 m, l'autre à 25 et 50 m; l'ensemble géré par un même comité. Sur son fanion figure un sanglier correspondant aux armoiries de Porrentruy.

A Mormont elle dispose de 18 cibles "polytronic" à 300 m et d'un stand pistolet à 25 m (2 chariots) d'un dito à 50 m avec 4 cibles dotés de moniteurs de lecture. Elle est propriétaire d'un pavillon d'accueil nouvellement équipé et bénéficie d'un droit de superficie d'une durée de 99 ans.

Les améliorations apportées aux nouvelles installations se sont élevées à 800'000 francs

En ville de Porrentruy, "La Campagne" occupe, dans la halle de sport de l'Oiselier, un local dans lequel les tireurs s'entraînent au tir à 10 m durant la période d'hiver.

Chaque année, à la mi-novembre, la société organise le tir de St-Martin au pistolet. Durant cette manifestation les participants dégustent, dans une ambiance chaleureuse, le traditionnel repas, du pays ajoulot, composé de boudin, d'atriciaux, de grillades etc..

---

°1 nom donné aux habitants de Porrentruy